

Questions diverses de la FSU au CDEN du Jeudi 6 juillet 2023



FSU : Concernant les dotations d'ordinateurs portables aux personnels d'enseignement, la politique volontariste du Conseil Départemental est largement reconnue mais la situation des TZR du département, bien que ces personnels aient bénéficié d'amélioration, reste problématique.

La plupart du temps, parce qu'ils sont dotés en même temps que les élèves, ils n'ont pas d'outils pour travailler durant le mois de septembre et une partie du mois de juin. Ils ne peuvent pas faire l'appel, projeter des cours, dialoguer avec l'équipe ou les familles via Pronotes ou autres plateformes.

Les TZR effectuant des remplacements courts sont supposés récupérer l'ordinateur du professeur remplacé mais dans de nombreux cas, cette logistique interne pose plusieurs problèmes comme des dotations tardives ou oublis de dotation ne permettant pas au collègue TZR d'appréhender sereinement les remplacements qu'ils effectuent. Certains personnels TZR sont forcés d'acheter des stations d'accueil équipées des ports nécessaires à la connexion au réseau et autres outils.

Dans ce cadre, est-il possible de doter ces personnels de manière individuelle à chaque rentrée pour l'année scolaire complète ?

Il en est de même pour les AESH du département qui font part de leur besoin d'avoir accès à un ordinateur portable ou tablette pour suivre les élèves qu'ils et elles accompagnent et éviter d'avoir recours à leurs outils personnels.

Réponse du Conseil Départemental : la vice-présidente du CD revient sur le projet d'Henri Emmanuelli réaffirmé par le CD aujourd'hui malgré la hausse du prix des ordinateurs. Malgré la prime informatique, le CD continue de doter les personnels en ordinateur et propose des actions en lien avec le renforcement de la sécurité informatique et l'éducation aux médias. Avec le recrutement pérenne de 16 assistants numériques, le CD fait un effort conséquent et affecte des dotations à l'éducation largement supérieures aux moyennes nationales.

Les TZR affectés à l'année sont bien dotés à partir du moment où ils effectuent une charge hebdomadaire de 6h minimum en collège (et même moins s'il reste des machines). Ils peuvent à présent les conserver pendant l'été. Pour ceux qui sont dotés, il est inutile d'acheter des stations d'accueil car les AFTIC peuvent permettre l'accès au réseau sur les ordinateurs personnels.

Au regard de la demande formulée, il est prévu de doter les enseignants début septembre, avant les élèves. Il existe forcément des marges de progrès que le CD n'est pour l'instant pas en capacité d'assumer.

Concernant la situation des personnels AESH, le CD prend une part active dans l'école inclusive en finançant 10000 euros par an pour l'équipement des salles. Le département n'envisage pas de se substituer à l'état encore une fois. Le CD s'associe à la position de la FSU concernant la nécessité d'intégrer les AESH à la communauté éducative.